

05 Sep 2025 -16:10

Appartient à Conseil des ministres du 5 septembre 2025

## Fedasil : passation et prolongation de marchés publics dans le cadre de l'exploitation de lieux d'accueil

Sur proposition de la ministre de l'Asile et de la Migration Anneleen Van Bossuyt, le Conseil des ministres a marqué son accord sur la passation d'un nouveau marché public, la non-attribution d'un marché public et la prolongation d'un marché public en cours, dans le cadre de l'accueil des demandeurs d'asile.

Le premier dossier porte sur l'attribution d'un accord-cadre pour la mise à disposition de sites à Hasselt, Damien, Tramontane, Liège, Jalhay et Bree à Fedasil ou à l'un de ses partenaires pour l'organisation de places d'accueil.

Le deuxième dossier concerne la non-attribution de l'accord-cadre pour l'exploitation des centres d'accueil par des opérateurs privés.

Le troisième dossier porte sur la prolongation de l'exploitation par des opérateurs privés des sites d'accueil de Liège, Jalhay, Hasselt, Marcinelle et Braine-le-Comte jusqu'au 31 décembre 2025.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Anneleen Van Bossuyt, ministre de l'Asile et de la Migration,  
et de l'Intégration sociale, chargée de la Politique des  
Grandes villes  
Rue Lambermont 2  
1000 Bruxelles  
Belgique  
<https://vanbossuyt.belgium.be>  
[info@migratie-mi.be](mailto:info@migratie-mi.be)

Charlotte Vandecruys  
Porte-parole  
[charlotte.vandecruys@migratie-mi.be](mailto:charlotte.vandecruys@migratie-mi.be)